

**ORGANISATION POUR LA SECURITE ROUTIERE EN AFRIQUE DE L'OUEST  
(OSRAO)**



# **RAPPORT DE REUNION DU COMITE TECHNIQUE**

**COTONOU, BENIN**

**23 avril 2013**

## **1. INTRODUCTION**

L'an deux mil treize et le lundi 22 et le mardi 23 avril s'est tenue au Palais des Congrès de Cotonou, en prélude aux travaux du Comité Exécutif de l'Organisation pour la Sécurité Routière en Afrique de l'Ouest (OSRAO), la réunion du Comité Technique de l'OSRAO. Cette réunion a été présidée par la Côte d'Ivoire en la personne de monsieur OUATTARA Bafétigué représentant le premier Vice-président de l'OSRAO. Etaient présents à cette rencontre les membres des délégations du Burkina Faso, de la Gambie, du Ghana, de la Sierra Léone, du Bénin. La liste de présence est jointe au présent rapport.

### **1.1.0 CEREMONIE D'OUVERTURE**

La cérémonie officielle d'ouverture s'est faite en deux étapes. D'abord le mot de bienvenue de Monsieur Joseph BOCCO, Directeur du Centre National de Sécurité Routière et Secrétaire Général de l'OSRAO et ensuite le mot d'ouverture du président de séance, monsieur OUATTARA Bafétigué représentant le premier Vice-président de l'OSRAO.

#### **1.1.1 MOT DE BIENVENUE**

Dans son adresse aux délégations présentes dans le cadre des travaux du Comité Technique, monsieur Joseph BOCCO Directeur du Centre National de Sécurité Routière et Secrétaire Général de l'OSRAO a souhaité la bienvenue aux délégués. Pour lui le Bénin est honoré d'abriter les travaux du comité technique et du Comité exécutif de l'OSRAO. Pour lui, l'OSRAO est un outil par lequel les pays membres ont voulu rechercher ce qui pourrait faciliter la réussite d'une politique sous-régionale plus efficace c'est-à-dire plus dissuasive, mais aussi plus éducative et plus préventive. Il a appelé les Etats membres à développer des stratégies pouvant aider à la réduction du nombre et de la gravité des accidents. Pour y arriver, il a insisté sur la nécessité d'actions individuelles et collectives en vue d'une meilleure consolidation de la sécurité routière dans la sous région. Pour terminer, monsieur BOCCO Joseph d'abord a formulé l'espoir que de cette rencontre sortiront des propositions pertinentes au service de l'amélioration de la sécurité routière avant de souhaiter plein succès aux travaux.

#### **.1.2 Mot d'ouverture du premier Vice-président de l'OSRAO**

Le premier Vice-président de l'OSRAO et Président du Comité technique a souhaité la bienvenue aux délégués. Il s'est ensuite dit très rassuré des bonnes résolutions que le Comité technique saura prendre au terme de ses échanges. C'est avec ce sentiment d'optimisme qu'il a déclaré ouverts les travaux du Comité Technique.

## 1.2 Présentation des membres

Ce mot d'ouverture du Vice-président de l'OSRAO a été suivi d'une présentation de chacun des participants à la réunion ; Une minute de silence a également été observée en mémoire des feux MOMODOU Sey de la Gambie et de la femme du Directeur Exécutif du Comité national de sécurité routière du Ghana.

## 2. PARTICIPANTS

Les pays membres du Comité et les institutions sont représentés par les personnes ci-après :

<b>Pays</b>	<b>Noms des représentants</b>
Cote d'Ivoire	M. Ouattara Bafétigué
Benin	M. Bocco Joseph M. Nestor Vitodegni
Ghana	Mme May Obiri-Yeboah M. Gabriel Adu-Sarpong
Gambie	M. Momodou Senghore M. Essa Drammeh
Nigeria	M. Kenneth Nwaegbe M. Sunday E. Oghenekaro
Secrétariat de l'OSRAO, Nigeria	M. Lateef Ramoni
Sierra Léone	Dr. Sarah Bendu M. Abou Bakarr Amara
Burkina Faso	M. Ky Antoine Emmanuel M. Gamane Dramane
Réseau de Prévention des accidents de la route, (Nigeria)	M. Okunbor O. Charles M. Prince Julius Ache Ogu Comrade Aduba Chukwuma .B

## ORDRE DU JOUR

L'avant projet d'ordre du jour soumis aux participants a été revu et amendé comme suit :

### ***Premier jour***

- i. Présentation des membres
- ii. Mot de bienvenue
  - A. Propos liminaire du Directeur du CNSR Bénin/Secrétaire Général de l'OSRAO ;
  - B. Mot d'ouverture du Vice-président du l'OSRAO ;
- iii. Choix des rapporteurs ;
- iv. Adoption de l'ordre du jour ;
- v. Lecture du rapport de la réunion du Comité technique tenu à Abuja au Nigeria en août 2012 ;
- vi. Rappel au sujet de la semaine régionale de sécurité routière devant débuté 2014 et l'usage des réflecteurs par les véhicules des Etats membres ;
- vii. Discussion autour de l'organisation par le Burkina Faso de l'Assemblée générale de l'OSRAO en 2013 ;
- viii. Fonctionnement du Secrétariat de l'OSRAO : (personnel, besoins, financement et soutien des membres du secrétariat etc.),
- ix. Paiement des cotisations ;
- x. Programmation des rencontres prochaines
- xi. Niveau d'avancement des pays par rapport à la décennie d'action pour la sécurité routière 2011-2020 ;
- xii. Autocollant de l'OSRAO ;
- xiii. Note de clôture.

### ***Deuxième journée***

- xiv. Récapitulatif des travaux de la première journée ;
- xv. présentation d'une communication sur les normes transfrontalières et la charte africaine de la sécurité routière par Monsieur Nestor VITODEGNI ;
- xvi. modèles de projets communs d'actions de sécurité routière le long des corridors ouest africains ;
- xvii. site web et revue de l'OSRAO ;
- xviii. usage des logos de l'OSRAO et de la CEDEAO ;
- xix. divers ;
- xx. clôture.

## **4.0 DEBATS ET CONCLUSIONS**

### **4.1 Choix des rapporteurs.**

Le Bénin et le Ghana ont été choisis comme rapporteurs des séances du Comité Technique.

### **4.2 Rapport sur la semaine régionale de sécurité routière et l'usage des réflecteurs dans les pays membres.**

- Le Ghana s'est dit très avancée dans la préparation de la célébration en mai 2013 de la semaine des nations unies pour la sécurité routière et à ce titre, un programme a été élaboré par le Comité en charge de l'organisation de cette manifestation dans le pays. Pour l'essentiel, un accent particulier sera mis sur les piétons étant donné que ce groupe d'utilisateurs représente 43% des décès au Ghana. Dans cette optique, le Ghana compte démarrer la semaine régionale de la sécurité routière en mai 2014. S'agissant de l'usage des réflecteurs, la sensibilisation se poursuit et son renforcement a permis de réduire la mortalité routière. Dans la circulation, l'usage des réflecteurs est très remarquable au Ghana.
- Le Burkina Faso s'est dit prêt à organiser la semaine régionale de sécurité routière. Mais les réflexions à propos de l'usage des réflecteurs se poursuivent.
- Pour la Sierra Léone, le pays travaille d'arrache-pied à la préparation de la semaine régionale de sécurité routière et les acteurs bénéficient d'une attention de plus en plus soutenue des politiques. S'agissant des réflecteurs, leur usage a commencé en 2008.
- Quant au Nigeria, il ressort que les manifestations de la semaine de sécurité routière ont été combinées avec la célébration du 25<sup>ème</sup> anniversaire de la création du Comité fédéral de Sécurité Routière. La semaine de sécurité routière fait donc partie intégrante de leur activité dans la mesure où elle permet la mise en œuvre d'actions d'éducation routière. S'agissant des réflecteurs un programme de sensibilisation a été particulièrement mis en place au profit des conducteurs de véhicules lourds de transport de marchandises.
- La Gambie quant à elle a rappelé qu'elle ne dispose pas encore d'une structure spécialisée de sécurité routière. Elle bénéficie néanmoins d'une oreille attentive du Gouvernement à ce sujet. C'est pourquoi, elle se dit déterminée à organiser la semaine régionale de sécurité routière. S'agissant des réflecteurs, la Gambie compte bien s'inspirer des expériences des pays comme le Ghana et le Nigeria.
- Au Bénin, la semaine a été régulièrement organisée en décembre, depuis 2009 à ce jour. C'est pourquoi, envisager une autre semaine de sécurité routière dans la même année serait financièrement éprouvant. Mais le mois de mai étant le mois de la création

de l'OSRAO, le Bénin compte néanmoins organiser la semaine OSRAO au cours de ce mois cette année.

- La Côte d'Ivoire s'est également dit prête à encore organiser la semaine de sécurité routière cette année et à continuer de faire appliquer l'usage des réflecteurs par les automobilistes.

Sur la question de la célébration de la semaine OSRAO de la sécurité routière, le Secrétaire a voulu faire coïncider l'anniversaire de la naissance de l'OSRAO avec la célébration de semaine OSRAO entre le 7 et le 8 mai. Le Ghana a également proposé qu'une journée soit retenue en mai comme la journée de l'OSRAO étant donné que plusieurs pays membres organisent leur semaine de sécurité routière en novembre. Après délibération, le Comité technique adopta ce qui suit :

- ✓ L'adoption d'une journée de préférence le 8 mai de chaque année comme journée de l'OSRAO ;
- ✓ L'organisation par les pays membres d'une semaine de la sécurité routière en novembre.

#### **4.3 Discussion autour de l'organisation par le Burkina Faso de l'Assemblée générale de l'OSRAO en 2013.**

Il a été rappelé qu'au terme de la dernière réunion du Comité qui s'est tenu à Abuja, le Burkina Faso a été retenu pour abriter l'Assemblée Générale de 2013. A ce sujet le Burkina a informé le Comité des dispositions technique et financière déjà prise en vue de l'organisation de cette assemblée générale malgré le jeune âge de leur structure de sécurité routière créée il y a seulement trois ans.

A ce sujet, le Burkina-Faso s'est dit honoré de devoir abriter en septembre 2013, les travaux de l'Assemblée Générale de l'OSRAO. Pour le Burkina Faso, cette opportunité permettra à l'ONASER de témoigner toute sa reconnaissance aux autorités du Faso qui ont bien voulu mettre en place un organe directeur de la sécurité routière dans le pays en même temps qu'elle servira d'occasion d'information des populations sur l'importance de la thématique de la sécurité routière aussi bien au plan local qu'au plan régional et international. Le Burkina Faso a toutefois exprimé le besoin de recevoir une correspondance du Secrétariat permanent fixant le thème de l'Assemblée générale afin de déclencher les formalités nécessaires à l'organisation de cette Assemblée Générale.

Le Secrétariat a promis envoyer la correspondance demandée. Il a néanmoins été demandé au Burkina Faso de choisir et de communiquer une date dans le mois de septembre 2013 pour l'organisation de cette Assemblée Générale.

#### **4.4 Fonctionnement du Secrétariat de l'OSRAO : (personnel, besoins, financement et soutien des membres du secrétariat etc.)**

##### **A. Personnel :**

En application des décisions prises à Accra et à Abuja en 2012, le Président de l'OSRAO a mis à la disposition du Secrétariat de l'OSRAO quatre agents du Comité fédéral de sécurité routière du Nigeria qui assiste en permanence le Secrétariat de l'OSRAO. Malgré cet effort remarquable des besoins pressants persistent.

##### **B. Les besoins du secrétariat :**

Ces besoins se traduisent comme suit :

- ✓ Besoin d'un groupe électrogène et son approvisionnement en carburant compte tenu de la fréquence des délestages qui ralentissent les activités du secrétariat ;
- ✓ La question d'accès du Secrétariat à une source internet beaucoup plus fiable ;
- ✓ La nécessité d'acquérir un véhicule pour le bon fonctionnement de la structure.

##### **C. Soutien financier et sponsoring du personnel du secrétariat**

Il a été rappelé par le Secrétaire que trois membres du Secrétariat devraient participer en 2013 à la présente réunion du Comité technique et du Comité Exécutif. Mais compte tenu de l'incapacité du Secrétariat à financer ces types de voyages, seulement une personne du secrétariat a pu faire le déplacement. Les membres ont été appelés à aider le Secrétariat dans son fonctionnement qui jusque-là est exclusivement à la charge du Nigeria. Dans ce cadre, il a été demandé au Secrétariat d'apprêter un projet de budget à soumettre au Comité Exécutif. Ce budget figure en annexe à ce rapport. **(Voir annexe 1).**

#### **4.5 Paiement des cotisations**

L'état de paiement des cotisations se présente comme suit au regard du relevé bancaire de l'OSRAO :

- Le Bénin est à jour de ses cotisations jusqu'en 2013 ;
- Le Nigeria est à jour jusqu'en 2012 et le paiement de 2013 a été approuvé et en cours de paiement ;
- Le Ghana est à jour de ses cotisations jusqu'en 2013 et les relevés de paiements ont été présentés;
- La Gambie est à jour jusqu'en 2012 et le paiement de 2013 a été approuvé et en cours de paiement ;
- Le Burkina Faso rencontre un problème dans le transfert des paiements de ses cotisations ;
- La Sierra Léone a insisté qu'elle est à jour jusqu'en 2012 et le paiement de 2013 et 2014 ont été approuvés et en cours de paiement ;

- Le secrétariat a confirmé que le Mali a payé ses cotisations jusqu'en 2012 ; et
- Les autres pays qui n'ont pas payé les cotisations jusqu'en 2013 sont : la Côte d'Ivoire, le Sénégal, le Libéria, le Niger, la Guinée Conakry, la Guinée Bissau, le Togo et le Cap Vert.

Au terme du rapport des cotisations fait par le Secrétariat permanent, il est ressorti que tous les pays n'étaient pas à jour de leur cotisation. Les observations faites par chacun des délégués ont révélé toutefois une volonté affichée des membres à s'acquitter de leurs cotisations. Toutefois des problèmes d'ordre technique ont été rencontrés au niveau des banques à l'occasion du transfert des fonds. Le secrétariat permanent a évoqué les changements de numérotations intervenus au niveau des comptes bancaires au Nigeria ainsi que le passage des fonds par le Royaume Uni avant leur transfert à EcoBank Nigeria comme sources potentiels des difficultés rencontrées. Sur cette question, le Secrétariat a promis se mettre en contact avec EcoBank Nigeria afin que la situation bancaire de l'OSRAO soit clarifiée.

Quant aux membres inactifs et ceux qui ne paient pas régulièrement leur cotisations, les mesures suivantes ont été envisagées :

- Envoi de messages aux intéressés à ce sujet ;
- Ecrire, conformément aux dispositions retenues à Abuja, aux Ministres en charge de la Sécurité Routière dans les pays concernés et d'utiliser les canaux de l'UEMOA et de la CEDEAO pour réactiver les membres inactifs ;
- Le Burkina Faso a été instruit aux fins d'organiser une rencontre entre l'OSRAO et la Commission de l'UEMOA lors de la prochaine Assemblée générale annuelle de 2013 ;
- Susciter les pays membres de la CEDEAO à profiter au cours de leurs missions au sein de la CEDEAO pour promouvoir l'adhésion des pays inactifs aux activités de l'OSRAO ;
- Les pays actifs au sein de l'OSRAO pourraient faire le lobbying de proximité afin de réactiver leurs voisins immédiats inactifs.

#### 4.6 Programmation des rencontres prochaines

Dans le cadre de la tenue des réunions du Comité Technique et du Comité Exécutif ainsi que l'assemblée générale, les pays ci-après ont été proposés pour les années 2014 et 2015 :

ANNEE	COMITE TECHNIQUE ET COMITE EXECUTIF	ASSEMBLEE GENERALE
2014	Sierra Léone	Côte d'Ivoire
2015	Mali	Gambie

- La Sierra Léone a confirmé sa disponibilité à abriter la rencontre du Comité technique et du Comité Exécutif en 2014 ;
- La Côte d'Ivoire entend consulter les autorités politiques à ce sujet. Il lui a été demandé de confirmer ou d'infirmer l'information au plus tard fin mai 2013 ;



- Le Mali espère abriter la réunion si sa situation politique s'améliorait ;
- La Gambie est pressentie pour abriter l'Assemblée Générale de 2015. Ce choix pourrait changer si le Liberia, la Guinée Conakry, la Guinée Bissau, le Niger et le Sénégal devenaient actifs au sein de l'OSRAO et se disaient capables d'abriter l'Assemblée Générale de 2015.

#### **4.7 Niveau d'avancement des pays par rapport à la décennie d'action pour la sécurité routière 2011-2020**

Sur ce point, le Nigeria avait suggéré que la question soit reportée à la session prochaine de l'Assemblée générale afin que les pays membres puissent présenter des rapports d'étapes plus élaborés avec des informations précises sur le taux de réalisation des indicateurs de performances dans chaque pays. Malgré cette suggestion, les délégations présentes ont chacune présenté les actions mises en œuvre dans leur pays respectif conformément aux cinq piliers définis dans le cadre de la décennie. Le point se présente comme suit :

- Les pays membres ci-après le Nigeria, le Ghana, le Burkina Faso et la Sierra Léone ont mis en place un document de politique de sécurité routière ;
- L'accent est mis en 2013 sur l'éducation routière dans les établissements publics ;
- Le Ghana va mettre en œuvre les contraventions à partir de mai 2013. Les autorités religieuses, les célébrités de la chanson et du sport, les établissements d'enseignement, les autorités locales de sécurité routière ont été mis à contribution ;
- Presque tous les pays intervenus disposent d'une structure de sécurité routière. Cette structure est en cours de création en Gambie ;
- Le Bénin, le Nigeria, le Ghana, la Sierra Léone disposent d'une base de données statistiques sur la sécurité routière. Le processus à ce sujet est en cours dans les autres pays ;
- Tous les pays ont entamé des actions sur le port de casque, la ceinture de sécurité, le système de rétention des enfants, la vitesse et l'alcool. Cependant beaucoup d'autres actions restent à mener ;
- Une recrudescence de la conduite des tricycles est constatée au Burkina Faso et au Ghana ;

#### **4.8 Autocollant de l'OSRAO**

L'autocollant portant le logo de l'OSRAO a été présentée aux participants. Dans l'ensemble, aucune remarque de fond n'a été faite sur le projet de logo de l'OSRAO qui a été adopté. Le Secrétariat permanent a indiqué que deux mille exemplaires de l'autocollant ont été édités et au terme des présentes assises chaque délégation étatique devrait disposer de cinquante exemplaires. Une dizaine d'autocollants est également prévue pour les ONG membres de l'OSRAO.

#### **4.9 Communication sur l'harmonisation des normes transfrontalières et la charte africaine de la sécurité routière par Nestor VITODEGNI (CNSR Bénin)**

Les participants ont eu droit à une présentation de monsieur Nestor VITODEGNI sur l'harmonisation des normes transfrontalières et la Charte africaine de la sécurité routière. Il ressort de cette communication que les Etats africains se sont donné pour objectifs d'élaborer :

- un accord intergouvernemental sur les normes transafricaines ;
- la charte africaine sur la sécurité routière à soumettre à l'Union Africaine pour adoption.

Sur ces deux questions de fonds, les grandes lignes de la communication se présentent comme suit :

- L'intégration des audits de sécurité à toutes les étapes de réalisations des infrastructures routières depuis la conception jusqu'à la réalisation et même après la mise en service ;
- Les orientations de la convention de Vienne sur la signalisation routière doivent être prises en compte en particulier dans la gestion des points noirs ;
- Les analyses concernant les zones à hauts risques d'accidents pour les usagers vulnérables (piétons et cyclistes) et spécialement dans les zones urbaines doivent être systématiquement prises en compte dans la conception des infrastructures routières ;
- Des aires de stationnement pour les conducteurs routiers sont recommandées afin de diminuer le phénomène de la fatigue au volant ;

#### **4.10 Projets communs d'actions de sécurité routière le long des corridors ouest africains.**

A ce sujet, de nombreuses suggestions d'actions ont été faites. Au total ces propositions se présentent comme suit :

- Installer des post de soins d'urgence le long des corridors ;
- Campagnes sur le VIH SIDA le long des corridors ;
- l'introduction des nouvelles technologies de l'information dans les transports et la gestion des véhicules;
- mise en place de programme de sécurité pour les piétons dans les marchés situés aux abords des voies.

Au niveau de la CEDEAO et de l'UEMOA de nombreuses études ont été déjà faites dans chacun des pays membres de l'OSRAO sur des questions de sécurité routière. Il importe donc de veiller à la prise en compte optimale des résultats de ces initiatives afin d'éviter des reprises inutiles.

#### **4.11 Site web et la revue de l'OSRAO**

On retiendra à ces différents sujets que les initiatives sont toujours à l'étape de projet. L'OSRAO ne dispose pas encore de site Web et la revue n'a pas encore été éditée. Pour le site

web plus particulièrement, des efforts de financement doivent être fournis par les membres ou des bailleurs éventuels en vue de l'hébergement du site et de son activation. Une fois accompli, les articles disponibles doivent être publiés sans forcément attendre que tous les pays fournissent des articles. Quant à la revue, les articles sont toujours attendus des pays. Quelques précisions ont été apportées sur les langues de production desdits articles. En somme, il a été retenu que les membres fassent parvenir leurs articles dans leur langue de travail. Le secrétariat permanent veillera à leur traduction dans chacune des langues de l'OSRAO.

Les activités devraient se poursuivre avec une communication sur le corridor ouest-africain, les frontières fixées par la CEDEAO et les domaines de collaboration avec l'OSRAO. Mais le communicateur attendu était absent.

#### **4-12 Communication sur la fixation des frontières par les pays de la CEDEAO sur le corridor ouest-africain : domaines de collaboration avec l'OSRAO. Par l'Ingénieur Parkinson AZAGBA (CEDEAO).**

- Parmi les priorités stratégiques de la CEDEAO, l'accent est mis sur l'objectif n°2 qui est : la promotion du développement des infrastructures et d'un environnement concurrentiel dans les affaires ; ce qui sous-tend entre autres, la promotion de postes de contrôles juxtaposés, le contrôle des charges à l'essieu.
- Les programmes et projets à entreprendre par la CEDEAO doivent avoir un caractère régional.
- Dans le sous secteur des transports du programme de développement des infrastructures, on distingue le développement des postes de contrôles juxtaposés au niveau des frontières, les projets de facilitation des transports et le développement du réseau routier.
- La construction de postes de contrôles juxtaposés à la frontière Sèmè – Kraké va renforcer le développement du commerce et améliorer le transport de personnes, de marchandises et de service. De sorte qu'au lieu de plusieurs semaines de formalités, seulement trois heures suffiront.
- Un des projets de la CEDEAO concernant le système d'information administrative sur les véhicules dans la sous région. (RVAIS).
- Le corridor Abidjan-Lagos qui est à l'image du corridor Dakar-Lagos reliant 11 Etats membres pourrait supporter environ 75% du commerce communautaire sur une distance de 1.020 km ;
- Il existe un certain nombre de bailleurs de fonds pour les projets de la CEDEAO dont la Banque Mondiale, l'Union Européenne, la Banque Africaine de Développement etc.

- De la relation entre l'OSRAO et la CEDEAO, les projets routiers gagneront en efficacité mais cela pourrait entraîner la pratique de l'excès de vitesse sources d'accidents. Une situation qui supposera donc une attention plus accrue des membres de l'OSRAO.

#### **4.13 Utilisation du logo de la CEDEAO et de l'OSRAO**

A ce sujet, il a été retenu que les logos de la CEDEAO et de l'OSRAO peuvent actuellement être utilisés simultanément dans les correspondances. Mais, assurément avec le temps, lorsque le logo de l'OSRAO sera suffisamment connu sur le plan international, l'institution pourra valablement se passer de celui de la CEDEAO.

#### **4.14 Divers**

En divers, les grandes préoccupations suivantes ont été soulevées :

- La première porte sur la désignation des rapporteurs aux réunions de l'OSRAO. A ce sujet, il a été suggéré que le premier rapporteur soit issu du pays qui abrite les assises. Le second sera désigné parmi les représentants de pays membres ne partageant pas la même langue officielle de travail que le pays organisateur. Cette suggestion a été approuvée.
- Le deuxième point de divers a porté sur la communication des avant projets d'ordre du jour aux participants avant les rencontres en vue de leur permettre d'assurer une meilleure préparation des sujets à débattre. Cette suggestion a également été approuvée.
- Le troisième point Elle a néanmoins amené le Secrétariat à faire remarquer le mutisme qu'observent les délégués face aux différents courriers qui leur sont envoyés et qui souvent constitue un blocage dans la circulation de l'information au sujet de la tenue des réunions.
- Les pays membres ont été invités à encourager l'adhésion et la participation des organisations non gouvernementales aux travaux de l'OSRAO comme le fait le Nigeria.
- Des notes de reconnaissance et de félicitation ont été adressées au Nigeria au sujet du soutien qu'il apporte à l'OSRAO depuis sa création. Il a été souhaité que ce soutien du Nigeria se poursuive notamment à l'endroit du Secrétariat de l'OSRAO.

- Les ONG suivantes Road Safety Beyond Borders et Road Accident Prevention Network se sont engagés à prendre en charge les rubriques N°1 et 2 du budget du Secrétariat de l'OSRAO.

Fait à Cotonou, le mardi 23 avril 2013

Les Rapporteurs

Ing. May Obiri-Yeboah (Mme)  
(Ghana)

M. Nestor Vitodegni  
(Benin)

Le Président

M. Ouattara Bafétigué  
(Cote d'Ivoire)

## Annexe:

### ORGANISATION POUR LA SECURITE ROUTIERE EN AFRIQUE DE L'OUEST (OSRAO)

#### **BUDGET DU SECRETARIAT DE L'OSRAO**

<b>N°</b>	<b>DESIGNATIONS/BESOINS</b>	<b>COUT (en \$/USD)</b>
1.	Groupe électrogène	400.00
2.	Carburant pour Groupe électrogène (mensuel) =\$80  (annuel = \$80 x 12)	960.00
3.	Site Web /Internet (hébergement du site web)	2,000.00
4.	Véhicule Pick-up (Toyota Hilux ou Nissan Hardbody)	30,000.00
5.	Sponsoring de la participation des membres du Secrétariat aux réunions  3 personnes à raison de 3 réunions par an  1 personne/ réunion = \$3,066  donc \$3,066 x 3 personnes *3 réunions	27,594.00
<b>Grand Total</b>		<b>60,954</b>